

# La CCI dans les territoires : une proximité terrain



mondialisation,  
élargissement  
de l'Union  
européenne,  
décentralisation  
au niveau national.

Dans ce contexte de mutation,  
le lien entreprises/territoires  
reste primordial et la CCI  
entend bien le garder vivace  
en développant l'action  
de ses différents services. >>

*La CCI multiplie les initiatives « terrain » comme le prouve ce dossier qui en dresse un panorama général mais non exhaustif. En effet, l'adaptation aux besoins spécifiques des entreprises restant le mot-clé de la stratégie de la CCI, chaque demande peut entraîner une réponse spécifique.*



**RENCONTRES** LA CCI VEUT MARQUER DAVANTAGE SA PRÉSENCE DANS LES TERRITOIRES.

# La CCI multiplie les initiatives te

« *En tant que Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, nous ne pouvons pas servir uniquement la métropole régionale* », déclare d'emblée Philippe Colson, directeur général de la CCI. Et de rappeler que le renforcement de la présence dans les territoires figure au nombre des axes stratégiques définis par le président Jean-Louis Hoerlé et les élus au début de cette mandature. Cette action prend plusieurs visages car chacun des services de la CCI répond en fonction de sa spécificité aux besoins de la réalité terrain. Se sont mises en place des permanences téléphoniques, des réunions d'information thé-

matiques, des conférences, etc. De plus en plus de conseillers prennent régulièrement la route pour rencontrer directement les chefs d'entreprises au sein de leurs établissements ou de leurs industries. « *Ne pas demander aux dirigeants de faire le déplacement à Strasbourg s'inscrit clairement dans l'axe que je souhaite développer*, confirme Philippe Colson. *La présence de la CCI dans les territoires doit être encore plus marquée et c'est par le biais des rencontres que nous souhaitons y parvenir, non par celui d'une décentralisation. Ce sont des réunions entre conseillers CCI et chefs d'entreprises, des dialogues entre décideurs économiques et décideurs politiques locaux, des contacts par secteurs ou encore des réunions*

*transversales entre services. Dans ces croisements, la CCI pourra mettre en avant le « plus » qu'elle peut apporter à la dynamique des territoires* » souligne Philippe Colson. Selon lui, un effet « boule-de-neige » est possible d'un espace géographique à un autre. « *Ce qui a été réussi quelque part peut l'être ailleurs et la CCI peut faciliter les échanges* » conclut-il. ■

>> COMMERCE

# Développer l'attractivité

Le service Commerce de la CCI met en place une stratégie de proximité incarnée par la mobilité de ses cinq conseillers terrain. Avec chacun un territoire attribué, ils sont les interlocuteurs privilégiés des commerçants. La CCI assure par ailleurs un rôle de conseil non négligeable. « Deux axes peuvent être mis en exergue, précise Brigitte Lafont, conseiller commerce. D'une part, la CCI accompagne les associations de commerçants dans leur création et leur développement en assurant souvent un rôle pilote dans le processus. D'autre part, elle favorise l'émergence d'actions destinées à dynamiser le commerce et l'artisanat locaux pour ensuite participer à leur mise en œuvre. Des actions qui s'inscrivent dans le cadre des dispositifs ORAC\* (jusqu'à fin 2006) et FISAC\*. L'accélération de

la demande en la matière est impressionnante. »

\*Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce

\*Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce.

Il s'agit d'un fonds national destiné notamment à financer des opérations visant à aider les communes de plus de 2000 habitants à revitaliser leur tissu commercial et artisanal, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

**CONTACT CCI** Nassira Lazzali  
03 88 75 24 76  
n.lazzali@strasbourg.cci.fr

## Les conseillers commerce

### SECTEUR OUEST

**Claude Ribeiro 03 88 75 25 82**

(Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, La Petite Pierre, Marmoutier, Molsheim, Sarre-Union, Saverne, Wasselonne)

### SECTEUR SUD

**Coryse Lecoq 03 88 75 24 16**

(Barr, Benfeld, Erstein, Marckolsheim, Obernai, Rosheim, Saales, Schirmeck, Sélestat, Villé)

### SECTEUR NORD

**Luc David 03 88 75 25 85**

(Bischwiller, Haguenau, Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Seltz, Soultz-sous-forêts, Wissembourg, Woerth)

### SECTEUR STRASBOURG CAMPAGNE

**Brigitte Lafont 03 88 75 25 65**

(Bischheim, Brumath, Geispolsheim, Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim, Schiltigheim)

### SECTEUR STRASBOURG VILLE

**03 88 75 24 16**

>> TOURISME

## Anticiper les demandes

Le service Tourisme anticipe les demandes émanant des communes ou des entreprises. « Celles-ci sont variées, explique Marc Liebrich, conseiller tourisme. Il peut s'agir d'agrandissement ou de transformation d'hôtel, d'informations liées à la cession-transmission, d'aides aux entreprises en difficulté, d'élaboration de dossier dans le cadre de la procédure HOTELcert® ou bien de questions juridiques. » À titre d'exemple, à Bischwiller, le Service Tourisme aide la mairie à trouver un exploitant pour l'hôtel Arc en Ciel dont elle est propriétaire. La commune de Frohmuhl va quant à elle chercher - avec l'appui de la CCI - un gérant-exploitant pour un restaurant qu'elle possède. Au Mont Sainte-Odile, la CCI est signataire, avec de nombreux partenaires, de la Charte de revalorisation du site. Elle contribue également au projet de promotion des entreprises de la Communauté de Communes de la Région de

Saverne par le biais de journées portes ouvertes. Elle participe enfin au groupe de pilotage de la redynamisation de la halte fluviale de Bissert/Harskirchen porté par la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union.

La CCI peut également être sollicitée pour réaliser des audits en matière de tourisme. Elle l'a fait pour Sélestat et Villé. Dans les deux cas, à la demande de la Communauté de Communes. « Ces enquêtes sont complétées de pistes d'action telles qu'une incitation à la professionnalisation du secteur », précise Nathalie Schneider, conseiller tourisme en charge des projets.

**CONTACT CCI** Nadia Weiss  
03 88 75 25 66  
n.weiss@strasbourg.cci.fr



rrain

## &gt;&gt; INTERNATIONAL

## Amener la dimension « export » dans les territoires

En charge du programme d'accompagnement des PME à l'exportation, A Mui Paquin a proposé de décentraliser les ateliers mis en place à Strasbourg. Elle a organisé deux journées d'information, l'une dans les locaux de la MEEF en collaboration avec l'APERS, à Saverne et l'autre, le 25 janvier, à Haguenau. Outre des informations concrètes sur les aides à l'exportation, les participants ont eu l'occasion d'entendre le témoignage de chefs d'entreprises qui ont relevé avec succès le défi de l'export. Du concret avant tout et un objectif: faire gagner du temps. « *Les entreprises sont intéressées, se réjouit A Mui Paquin qui en veut pour preuve le nombre de coups de fil qu'elle*

reçoit suite à ces formations. *Les gens réfléchissent à leur problématique propre et nous demandent des renseignements complémentaires* », explique-t-elle. De son point de vue, cette dimension « territoires » est essentielle pour le service International car elle élargit le cercle des entreprises partenaires. « *C'est une dynamique que nous voulons impulser* », conclut A Mui Paquin. ■

CONTACT  
CCIA Mui Paquin  
03 88 76 42 49  
amui.paquin@strasbourg.cci.fr

## &gt;&gt; FORMATION

## Former les jeunes dans le bassin d'emploi



Afin de se rapprocher des besoins des entreprises, l'Institut de formation par alternance du Pôle Formation CCI a ouvert des filières BTS décentralisées. « *Notre souci est de fixer la main-d'œuvre dans un territoire* », explique Philippe Authier, responsable de l'alternance au Pôle Formation CCI. *Formés dans des entreprises régionales, les jeunes auront tendance à rester fidèles à ce premier bassin d'emploi* ». Des BTS sont déjà en place à Sélestat, Bischwiller, Saverne et Mulhouse. Il est prévu d'ouvrir une nouvelle section à Guebwiller à la rentrée prochaine.

CONTACT  
CCIPhilippe Authier  
03 88 43 08 91

## &gt;&gt; EMPLOI

## Renforcer le lien entre entreprises et collectivités locales

Responsable à la CCI d'un programme « ressources humaines » axé sur la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, Josée Cailler insiste sur une autre dimension à ancrer dans les territoires: celle de la concertation entre entreprises et monde politique. « *Il est essentiel de mutualiser les idées, les besoins et les moyens* » précise-t-elle en citant, parmi d'autres exemples, les restaurants d'entreprises, les salles

de formation voire l'émergence de groupements d'employeurs pour l'engagement d'une même personne. « *Le lien avec le monde politique - particulièrement les communautés de communes - est essentiel pour que se développe cet aspect de l'attractivité des territoires* », conclut-elle.

CONTACT  
CCIJosée Cailler  
03 88 75 25 14  
j.cailler@strasbourg.cci.fr

>> CESSIION-TRANSMISSION

## Informer et respecter la confidentialité

En matière d'accompagnement des entreprises pour la cession-transmission, la CCI dispose de trois conseillers: un pour le tourisme, un autre pour l'industrie et un troisième affecté au commerce. Un poste de chargé de mission « cession-transmission » vient d'être créé afin d'agir de manière transversale dans ces trois domaines. Géraud Bonnet qui l'occupe explique: « Outre un rôle de conseil que j'assure en lien avec mes collègues, j'organise des opérations collectives décentralisées sur les territoires. » Ces manifestations sont menées en partenariat avec la Chambre de Métiers d'Alsace, l'ordre des experts comptables, la Chambre des notaires du Bas-Rhin, l'Ordre des avocats de Strasbourg et celui de Saverne. Elles se déroulent en deux temps: tout d'abord des conférences de sensibilisation dans chaque territoire pour saisir les enjeux de la préparation anticipée de la transmission, puis dans un deuxième temps,

des Journées de Conseils de Proximité pour la Transmission. Lors de ces journées sont rassemblés sur un même lieu les professionnels de la transmission d'entreprise: expert-comptable, notaire, avocat et conseiller cession-transmission de la CCI. « Ainsi le dirigeant peut prendre conseil en toute confidentialité pour son projet personnel auprès des intervenants réunis à proximité de son entreprise » explique Géraud Bonnet. Après Haguenau et Molsheim, des opérations de ce type sont prévues à Saverne ainsi qu'à Sélestat.



Géraud Bonnet  
03 88 75 25 63  
g.bonnet@strasbourg.cci.fr

>> JURIDIQUE

## Diffuser une information ciblée

La présence délocalisée du service juridique se traduit par l'organisation de réunions d'information dans des villes comme Saverne, Haguenau, Sélestat, Obernai ou Molsheim. Les thèmes abordés jusqu'à présent: baux commerciaux, conditions générales de vente, ventes réglementées, contrats de travail et contrats aidés, etc. Des réunions sont à venir. Elles concerneront à nouveau les baux commerciaux - « un domaine où les compétences du Service juridique sont réelles et les besoins des entre-

prises très nombreux », souligne Sabrina Ripert, juriste. Elles porteront également sur les différents modes de distribution (franchises, concession, distribution sélective).



Permanences juridiques tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
03 88 75 25 24  
juridique@strasbourg.cci.fr

**ANNONCEURS  
CET ESPACE  
VOUS EST RÉSERVÉ !**

Contactez Jocelyne Choukroun  
Tél. 06 20 46 00 85  
j.choukroun@strasbourg.cci.fr

# La CCI porte-parole du monde économique

*Par le suivi d'études liées aux transports, aux grands équipements, à l'urbanisme, la CCI porte la voix du monde de l'entreprise auprès des collectivités territoriales.*

>> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Relayer les impératifs des entreprises

« Notre action est différente de l'appui apporté par les autres services auprès des entreprises, explique Barbara Calligaro, directrice adjointe à l'aménagement du territoire. Nous participons aux réflexions relatives à l'aménagement du territoire, aux transports ou à l'urbanisme engagées par les collectivités locales et autres personnes publiques. La CCI a ainsi été associée à la définition de documents tels que le Schéma régional de développement économique, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et les différents plans locaux d'urbanisme (PLU). Elle a par ailleurs été partie prenante des réflexions autour de projets d'infrastructures tels que la Voie de liaison intercommunale ouest (VLIO) ou le Grand contournement ouest (GCO). »



**TROPHÉES ARCHITECTURE INDUSTRIELLE:  
UN SIGNAL D'EXCELLENCE**

Un bâtiment industriel peut être beau et fonctionnel. En organisant les Trophées de l'architecture, la CCI met en exergue cet aspect important de l'aménagement du territoire.

## La CCI : un interlocuteur généraliste

« Dans ce contexte, notre rôle est de défendre de manière globale les intérêts des entreprises même s'il nous arrive parfois de relayer les difficultés particulières rencontrées par l'une d'entre elles », explique Barbara Calligaro qui définit le rôle de la CCI dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour l'anticipation aux problèmes d'urbanisme tels que l'accessibilité et la desserte des zones d'activité, la proximité acceptable entre ces zones d'activité et les zones résidentielles, la bonne adéquation de la réglementation notamment en matière d'architecture, de stationnement, etc. « La CCI a une vue d'ensemble sur ces questions, car elle regroupe des entreprises de

toutes natures », souligne Barbara Calligaro. Selon elle, « il faut sortir de la formule qui veut que les entreprises soient acceptées du moment qu'on ne les voit pas. » Elle préconise une visibilité de qualité. « Une entreprise doit être en harmonie avec son environnement », souligne-t-elle en citant notamment l'ébénisterie Seltz à l'entrée du village d'Epfig ou bien encore l'usine Socomec à Benfeld, le long de la route, en face de l'Intermarché. Bien intégrée et visible, l'usine devient le signe d'un dynamisme territorial. La CCI mène d'autres actions en matière d'aménagement du territoire. Lors de l'assemblée générale de juin dernier, un pro-

gramme en faveur de la moyenne montagne a ainsi été lancé. La Chambre intervient par ailleurs à la demande des collectivités locales en matière d'aménagement de zones d'activité, comme celle du Forlen à Geispolsheim. ■

CONTACT  
CCI

Barbara Calligaro  
03 88 75 25 28  
b.calligaro@strasbourg.cci.fr

FIN DE DOSSIER